

## **Chers producteurs, chers intéressés,**

L'annonce, en septembre, de l'instauration d'une instance d'observation du marché au niveau européen, chargée d'observer la situation du marché des produits laitiers, est une bonne nouvelle - et nous espérons que ce ne sera que la première de toute une série d'évolutions positives de la politique laitière de l'UE. La volatilité, qu'elle soit due aux conditions météorologiques, au coût des intrants ou aux prix à la production, a marqué le secteur laitier d'Irlande depuis 2006 et restera un défi majeur à l'avenir. Avec la suppression des quotas en 2015, des décisions politiques fortes sont nécessaires à l'égard de la volatilité aux niveaux national et de l'UE, afin d'assurer la viabilité à long terme de l'agriculture irlandaise et européenne.

La dernière décennie s'est caractérisée par une tendance instable des prix du lait et des veaux, les deux principaux extrants des exploitations laitières en Irlande. La suppression du soutien des prix s'est traduite en une augmentation de la volatilité des prix sur les marchés du lait en Europe, tandis qu'auparavant il s'agissait d'une tendance plutôt typique du marché mondial. Les prix du lait ont atteint un sommet en 2007/2008, suivis, par la suite, de prix considérablement plus bas, en période de crise. Les prix mensuels moyens ont varié de plus de 40 pourcent au dessus de la moyenne en 2008, à 50 pourcent en deçà de la moyenne dans les années suivantes. De 2007 à 2013, les prix à la production en Irlande ont ainsi fluctué entre près de 40 centimes et 20 centimes par litre de lait. L'augmentation récente des prix du lait en 2013 peut aussi s'expliquer par une plus forte demande de produits laitiers, suite aux conditions météorologiques extrêmes dans une grande partie des pays producteurs de lait dans le monde, l'augmentation du prix des fourrages concentrés et la volatilité des taux de change.

Cette volatilité accentue la pression sur les flux de trésorerie d'une année à l'autre et pourrait résulter en l'abandon d'encore plus d'exploitations. Selon les estimations préliminaires, le coût moyen de la production du lait en Irlande en 2013 était de 38 centimes par litre, ce qui représente une forte augmentation des coûts par rapport à l'année 2000, lorsque le coût était de 29 centimes par litre de lait. Cela témoigne du fait que l'insécurité due à la volatilité des prix et des intrants est devenue courante. De 2000 à 2006, l'augmentation du coût de production était faible, mais assez constante. Ensuite, les coûts ont fluctué d'année en année, en retombant toujours à un niveau plus élevé.

Par le fait que le secteur laitier en Irlande repose en grande partie sur la production de denrées destinées à l'exportation, celui-ci est exposé davantage aux incertitudes du marché. En conséquence, le marché laitier irlandais a dû faire face, au cours de ces dernières années, à une volatilité accrue des prix du lait. Face à une telle volatilité des prix, les producteurs sont amenés à adapter leur système de production et à minimiser les coûts, afin d'assurer la viabilité économique de leur exploitation. Une grande volatilité des prix des intrants et des produits agricoles rend les conditions de production beaucoup plus difficiles et requiert une efficacité accrue des exploitations. D'un point de vue des prix et des coûts de production, les producteurs laitiers font face à des défis majeurs. Ce sera la responsabilité de la nouvelle instance d'observation du marché de garantir aux producteurs

laitiers un prix juste et adéquat pour leurs produits de qualité.

*John Comer (Président de l'ICMSA et membre du Comité directeur de l'EMB)*

## **L'accord de libre-échange entre les USA et l'UE n'apportera pas d'avantages aux producteurs laitiers**

Comme on peut le lire dans de nombreux articles parus dans la presse, l'UE et les USA sont actuellement en cours de négociation d'un accord de libre-échange transatlantique. En ces temps de grave crise économique dans de nombreux États membres de l'UE, la Commission européenne espère par ce traité relancer la croissance et donner lieu à la création de nouveaux emplois en Europe.

Mais ce qui vaut peut-être pour l'industrie manufacturière n'est pas nécessairement valable pour les producteurs laitiers européens. La structure des exploitations et les normes de production du lait dans l'UE et aux USA sont trop différentes. À titre d'exemple, aux États-Unis, l'utilisation d'hormones de croissance pour augmenter la production de viande et de lait est monnaie courante, tandis que dans l'UE cette pratique est interdite, pour de bonnes raisons. Avec la conclusion d'un traité de libre-échange, les gouvernements risquent de s'accorder sur les normes les moins contraignantes, qui sont uniquement favorables à l'industrie agroalimentaire. La protection des consommateurs, basée dans l'UE sur le principe de précaution, risque d'en être la première victime. Il en résultera une guerre des prix et une perte de confiance des consommateurs européens, dont les conséquences pour les exploitations familiales en Europe sont à peine imaginables. Un autre problème de l'accord de libre-échange UE-USA se rapporte à la protection extérieure pour les produits laitiers importés dans l'UE. Contrairement à la plupart des produits industriels, les importations de produits laitiers dans l'UE font encore l'objet de droits de douane considérables. Pour la principale revendication de l'European Milk Board, c.à.d. la mise en place d'un système de régulation flexible de l'offre pour le secteur laitier de l'UE, le maintien de cette protection extérieure par le biais de droits de douane est élémentaire. Si, à l'avenir, les importations dans l'UE seront possibles sans ou avec des droits de douane très faibles au prix du marché mondial, l'objectif d'un prix rémunérateur pour les producteurs laitiers dans l'UE sera plus éloigné que jamais.

Plus rien ne s'opposera alors à l'objectif de l'industrie agroalimentaire d'une concentration de plus en plus forte dans le secteur laitier et de la disparition de l'agriculture paysanne. Comme le nom officiel donné à l'accord de libre-échange l'indique - « Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement » - il ne s'agit dans ce partenariat pas essentiellement de questions commerciales, mais surtout de promouvoir et de garantir les investissements de l'industrie. Des investissements douteux de l'industrie agroalimentaire n'en sont évidemment pas exclus.

Mais le pire de cet accord de libre-échange entre l'UE et les USA est que les négociations entre la Commission européenne et les États-Unis ont lieu à huis clos. Le fait d'assurer le plus haut degré de transparence possible - par la publication de tous les documents et textes en lien avec les négociations, tel qu'il est généralement d'usage dans les procédures législatives aux niveaux national et de l'UE - n'est ici pas prévu. La première exigence, avant toute autre revendication, doit dès lors être de rendre l'avancée des négociations transparente et ouverte au public. C'est la seule manière pour les producteurs laitiers européens de reconnaître à temps les dangers auxquels ils seront confrontés. Si cette transparence n'est pas donnée, ce sera notre démocratie même qui sera mise en péril.

Un petit succès a cependant déjà pu être obtenu suite à l'indignation publique contre les négociations sur l'accord de libre-échange. Karel de Gucht, le Commissaire européen au commerce,

a annoncé le lancement, en mars 2014, d'une consultation publique sur des clauses de sauvegarde des investissements prévues dans l'accord. Beaucoup de personnes craignent que, sur base de ces clauses, les entreprises pourront tenter des actions contre les gouvernements devant des tribunaux d'arbitrage privés lorsqu'elles sont d'avis que des mesures législatives, comme par exemple des contraintes environnementales, affectent la rentabilité de leurs investissements. Cela pourrait restreindre de façon considérable la marge de manœuvre des gouvernements d'un point de vue législatif.

L'EMB s'est associé à d'autres organisations européennes de la société civile, afin de suivre de près le cours des négociations à Bruxelles. Lors de son assemblée générale au printemps, l'EMB adoptera une prise position sur le futur accord de libre-échange.

*Christian Schnier (EMB)*

## **Une solution pour la filière laitière européenne, enfin à portée de main – Les revendications du European Milk Board progressent à l'agenda politique**

*Le communiqué de presse suivant a été publié à l'occasion de la semaine verte internationale le 18 janvier 2014 à Berlin.*

2014 promet d'être une année charnière pour la production laitière en Europe. A l'issue d'un marathon de négociations au sujet du paquet laitier et de la PAC, une solution pour le marché du lait en UE est, pour la première fois, à portée de main : Dans les prochains mois, la Commission européenne entend mettre sur la table des propositions concernant l'instauration d'une agence de surveillance du marché du lait – une revendication de longue date du European Milk Board (EMB) pourrait ainsi devenir une réalité politique. Le président de l'EMB, Romuald Schaber, souligne toute la portée d'une agence de surveillance : « Investie des compétences nécessaires, cette institution pourrait constituer un premier pas vers une stabilisation durable de la production laitière européenne. »

### **La situation demeure tendue pour les producteurs**

Une étude réalisée par le Büro für Agrarsoziologie & Landwirtschaft (BAL) démontre que les coûts de production encourus par les agriculteurs ne sont pas couverts par le prix du lait. L'année dernière, les recettes en légère progression furent, à nouveau, neutralisées par des coûts de production nettement plus élevés. Aux alentours du mois de juillet 2013, les coûts recensés en Allemagne atteignaient 42 centimes le litre tandis que le prix moyen du lait ne dépassait pas 38,55 centimes. Par conséquent et en dépit de recettes en progression, les éleveurs laitiers ne purent générer de profit en 2013 mais continuèrent à essayer des pertes. Cette situation met clairement en lumière la nécessité de relever le niveau général des prix afin de pouvoir couvrir les coûts.

### **L'étude le prouve : Une régulation du marché est nécessaire**

En septembre 2013, la Commission européenne organisa une conférence consacrée à l'avenir du secteur laitier au-delà de 2015. A cette occasion, l'EMB put étayer, à l'aide d'une étude actuelle, la nécessité de créer une agence neutre de régulation du marché du lait européen. « Comme le démontre cette étude, les crises du passé auraient pu être évitées si une telle agence de surveillance avait existé. Si l'agence de surveillance envisagée est calquée sur ce modèle, nous aurons la possibilité de stabiliser de façon perceptible le marché du lait en Europe dès 2015, » estime Romuald Schaber. La solution qui semble désormais à portée de main pour la totalité de la filière laitière européenne est avant tout à mettre au crédit du travail ciblé accompli par le European Milk

Board et les organisations qui le composent. Sans l'initiative prise par l'EMB, un tel débat de fond n'eut pas eu lieu en UE.

### **Tout dépendra de la mise en œuvre**

Le débat n'est pas une fin en soi : « Nous avons besoin d'instruments concrets, » revendique Romuald Schaber. « Les prérogatives de l'agence de surveillance doivent être étendues afin que celle-ci puisse réagir aux évolutions du marché en procédant à des ajustements de volumes. La stabilisation à long terme du marché du lait n'est possible que sur la base d'une production orientée sur la demande. » Le European Milk Board enjoint, dès lors, les décideurs européens à traduire dans les faits ces bonnes idées.

En effet, l'Europe a besoin d'une filière laitière de couverture géographique globale et de producteurs de lait forts. L'EMB entend veiller à ce que la voix des éleveurs laitiers en Europe continue à retentir.

Christian Schnier (EMB)

### **Étude du MEG Milch Board sur la situation économique des exploitations laitières en Allemagne**

L'étude « Combien coûte la production de lait ? » et l'indice du lait MMI, calculé sur base des résultats de l'étude, ont montré que depuis plusieurs années les exploitations laitières font face à des prix ne couvrant pas leurs coûts de production. Il n'est dès lors pas étonnant que beaucoup de producteurs laitiers jettent l'éponge : rien qu'entre 2005 et 2012, le nombre des exploitations laitières est tombé de 110.000 à 84.900. Selon les données de la société d'information sur le marché agricole AMI, il n'y aurait actuellement en Allemagne plus que près de 80.000 exploitations laitières (situation en décembre 2013).

Le MEG Milch Board s'est dès lors posé la question de savoir comment la situation économique des exploitations qui ont continué la production avait évolué. L'analyse qui s'en est suivie se base - tout comme l'étude ci-dessus - sur des données représentatives du Réseau d'information comptable agricole (RICA) de l'Union européenne. Les données comptables étudiées se rapportent uniquement à des exploitations spécialisées qui réalisent plus des deux tiers de leur marge brute standard grâce à la production laitière. La période étudiée correspond aux années de 1999 à 2009. Après cette année, l'UE a adapté sa méthode de calcul, ce qui rend difficile la comparaison avec les données actuelles du réseau d'exploitations pilotes allemand.

### **Conclusions**

Les résultats de l'analyse de la situation économique des exploitations laitières en Allemagne se résument à l'aide de quelques points essentiels :

- Ces 20 dernières années, le revenu réel des exploitants laitiers n'a pas augmenté, malgré les améliorations structurelles. Cela vaut pour toutes les classes de dimension économique d'exploitation étudiées.
- Surtout pendant les années de la crise du lait de 2008 et 2009, de nombreuses exploitations ont immédiatement épuisé leurs amortissements. Les réserves et les actifs ont dû être en partie utilisés pour couvrir les dépenses courantes et assurer la stabilité économique des exploitations.

- Dans les exploitations laitières moyennes ou d'une certaine dimension, le degré de l'endettement a augmenté. Surtout chez les exploitations en expansion le niveau d'endettement ne diminue plus, en dépit de l'augmentation du volume de lait produit. Pour de nombreuses exploitations, l'activité de production seule ne serait pas suffisante pour assurer leur survie. En fin de compte elles sont dépendantes des aides directes de l'UE.
- La crise du lait et l'endettement ont provoqué une perte de capital propre, surtout chez les exploitations moyennes et grandes.
- Beaucoup d'exploitations ressentent encore aujourd'hui les conséquences de la crise du lait. Même quatre ans plus tard, les prix payés aux producteurs ne couvrent toujours pas le coût de production.
- Même si les prix du lait actuellement relativement élevés donnent l'impression qu'il est de nouveau possible de gagner de l'argent en produisant du lait, on ne peut pas dire que « tout va bien ». Pour que les producteurs puissent constituer des réserves financières, les prix devraient se situer à un niveau plus élevé à long terme. Des mesures supplémentaires sont indispensables pour stabiliser la situation économique des exploitations laitières.

Le texte complet de l'étude est disponible sur internet à la page suivante (actuellement uniquement en allemand) : <http://www.milch-board.de/Milchmarkt>.

*MEG Milch Board*

### **30 000 manifestants à Berlin : « Arrêtez l'agro-industrie ! »**

*Le communiqué de presse suivant a été publié à l'occasion de la manifestation « Nous en avons marre ! » le 18 janvier 2014 à Berlin.*

Menés de plusieurs centaines d'agriculteurs et d'agricultrices ainsi que de 70 tracteurs, quelque 30 000 manifestants se sont rendus devant la Chancellerie fédérale à Berlin, afin d'appeler la chancelière allemande Angela Merkel et le vice-chancelier Sigmar Gabriel à changer de cap dans la politique agricole. Au lieu de continuer de poursuivre une « politique clientéliste pour l'agro-industrie », le gouvernement fédéral ferait mieux de s'investir en faveur d'une politique agricole sociale et respectueuse des animaux et de l'environnement.

« La grande coalition amène la politique agricole droit dans le mur ! Elle octroie des permis pour la construction d'immenses étables et les subventionne, elle mise sur les exportations et le libre-échange et réfléchit même à autoriser la culture de plantes OGM en Europe. En ce faisant, elle abandonne les producteurs à leur propre sort et agit à l'encontre des intérêts des consommateurs, des animaux et de l'environnement », s'inquiète Jochen Fritz de l'alliance « Wir haben es satt! » (« Nous en avons marre ! »). « Nous attendons du nouveau gouvernement une politique agricole qui mette fin à la perte de la biodiversité et de nos fermes et qui lutte contre la faim dans le monde. »

Les organisateurs critiquent surtout l'accord de libre-échange faisant actuellement l'objet de négociations entre l'UE et les États-Unis (TTIP). « La Commission européenne négocie à huis clos un accord de libre-échange qui aura des conséquences négatives tant pour les agriculteurs que pour les consommateurs. La grande majorité des consommateurs s'oppose au poulet chloré, à la viande aux hormones et aux OGM dans leur assiette, sans que leur avis ne soit demandé », poursuit Jochen Fritz. Mais ce serait justement cela qui risquerait de nous attendre si les négociations sur ledit accord de libre-échange aboutissent.

L'appel à manifestation avait été lancé par l'alliance « Wir haben es satt! », une coalition de plus de 100 organisations, dont des agriculteurs, des apiculteurs, des associations de protection des consommateurs, des animaux et de l'environnement, des organisations de coopération au développement et des initiatives d'aide aux personnes sans emploi.

*Christian Schnier (EMB)*

## **Nouvel « accord commercial miniature » de l'OMC conclu à Bali**

Durant la deuxième quinzaine de décembre, les médias publiaient des nouvelles telles que « accord commercial historique à l'OMC ». Cependant, lorsqu'on analyse plus en détail cet accord dit « historique », on peut constater qu'il ne contient que dix conventions individuelles sur des sujets très restreints. À titre d'exemple, citons la simplification des formalités douanières pour le commerce ou un meilleur accès, pour les pays en voie de développement les plus pauvres, au marché des pays émergents et des pays industrialisés.

Les vrais sujets litigieux, tels qu'une ouverture des marchés encore plus agressive pour les produits industriels et agricoles ou les services ne figuraient même pas à l'ordre du jour des négociations. Ces ambitions de l'industrie et des entreprises ne sont plus si facilement réalisables au sein de l'OMC, étant donné que les pays en voie de développement se sont unis pour défendre ensemble leurs intérêts et ont ainsi revendiqué des mécanismes de protection pour eux ainsi que pour les modes de production paysans. Et même dans cet « accord miniature », les pays en voie de développement ont été à même de faire valoir une partie de leurs revendications dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la promotion de l'agriculture paysanne.

« Le groupe G33, coordonné par l'Inde et l'Indonésie et composé de pays en voie de développement caractérisés par une agriculture paysanne, avait déjà depuis longtemps inclus cela dans les négociations », explique Tobias Reichert de l'association environnementale et de développement indépendante Germanwatch qui a suivi de près les négociations à Bali. « Cette proposition s'était posée avec une acuité nouvelle, suite à la décision récente du gouvernement indien d'élargir considérablement la vente de denrées de première nécessité subventionnées, en réaction aux revendications de groupements de la société civile tels que *Right to Food Campaign*. » Au sein de l'OMC, de tels programmes sont considérés comme des mesures de soutien entraînant une distorsion des échanges commerciaux lorsqu'ils prévoient la vente de produits à des prix fixés par le gouvernement. L'accord actuel prévoit une « clause de paix » statuant qu'aucun membre de l'OMC ne peut déposer plainte contre les programmes d'aide du gouvernement indien, jusqu'à ce qu'une solution à long terme par le biais d'une adaptation de l'accord agricole ne soit trouvée. « Le processus est loin d'être terminé. Il s'agit tout au mieux d'un début », poursuit Reichert.

Des critiques tels que Biraj Patnaik de l'alliance indienne *Right to Food Campaign* et *Brot für die Welt*, un programme d'entraide des églises protestantes d'Allemagne, réclament également une amélioration de l'accord. Selon eux, le programme alimentaire en Inde ne devrait pas être restreint aux céréales et d'autres pays devraient aussi avoir la possibilité de mettre en œuvre des mesures pour garantir la sécurité alimentaire.

Le dernier accord multilatéral est entré en vigueur en 1995, en même temps que la création de l'OMC. Depuis aucun accord n'a pu être trouvé. Mais la politique commerciale est intensément poursuivie en dehors de l'OMC, à l'aide d'accords bilatéraux. Rien que l'UE a conclu 45 accords et est en négociation avec 87 pays. Dans le domaine de l'ouverture des marchés, le contenu de ces accords va bien au delà des mesures actuellement discutées au sein de l'OMC.

*Berit Thomsen (AbL)*

## **Rencontre du Comité directeur de l'EMB avec des producteurs laitiers lituaniens à la Semaine verte de Berlin**

Le 17 janvier, aux marges de la Semaine verte internationale à Berlin, les membres du Comité directeur de l'EMB ont rencontré une délégation de la Chambre d'agriculture lituanienne. Les sujets énoncés portaient entre autres sur la situation actuelle du secteur laitier de l'UE et les risques potentiels, pour les producteurs laitiers en Europe, d'un accord de libre-échange entre l'UE et les États-Unis. Mais le thème central de la réunion était la possible adhésion de l'association lituanienne des producteurs de lait à l'EMB.

Le Président de la Chambre d'agriculture lituanienne Andriejus Stančikas, lui-même producteur laitier, souligna que l'unique manière pour les producteurs laitiers en Europe d'atteindre leurs objectifs communs était d'être solidaires et de se serrer les coudes. Les membres du Comité directeur de l'EMB et leurs collègues lituaniens ont convenu d'assurer un échange étroit dans les mois à venir.

*Christian Schnier (EMB)*

### **Agenda de l'EMB**

Veillez trouver ci-dessous quelques rendez-vous importants du Comité directeur de l'EMB en février 2014 :

- 19.02. : Réunion avec l'association polonaise des producteurs laitiers PFHBiPM à Varsovie
- 25.02. : Journée des producteurs laitiers du BDM à Karow, Allemagne
- 27.02. : Conférence de presse au Salon international de l'agriculture à Paris
- 27.02. : Réunion avec une association norvégienne de producteurs à Oslo

### **Contact :**

EMB – European Milk Board  
Rue du Commerce 124, boîte 4  
1000 Bruxelles, Belgique  
Tel.: 0032 – 2808 – 1935  
Fax: 0049 – 2808 – 8265  
[office@europeanmilkboard.org](mailto:office@europeanmilkboard.org)  
[www.europeanmilkboard.org](http://www.europeanmilkboard.org)